AUTHOR:

KEELHOFF, JOSEPH

TITLE:

LES FORMES DU VERBE DANS L'INSCRIPTION...

PLACE:

MONS

DATE:

1887

Master Negative #

93-81443-9

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

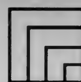
Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

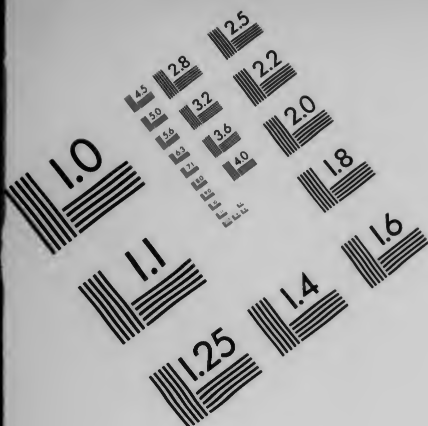
Keelhoff, J[oseph]
Les formes du verbe dans l'inscription de Gortyne... Mons, Manceaux, 1887.
58 p. 22½ cm.

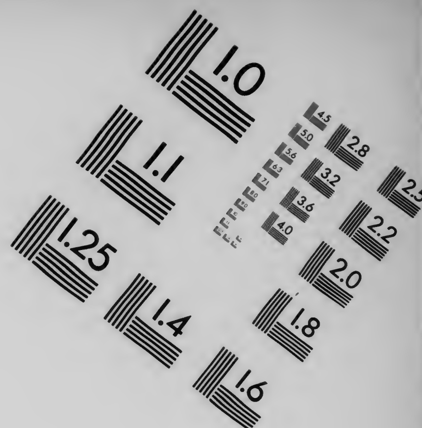
Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 6-16-93 INITIALS MGJ
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT







AIIM

Association for Information and Image Management

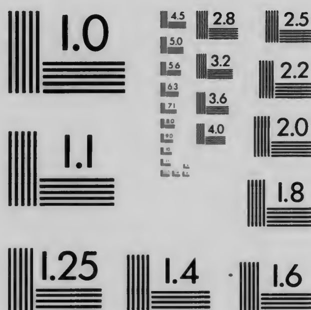
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

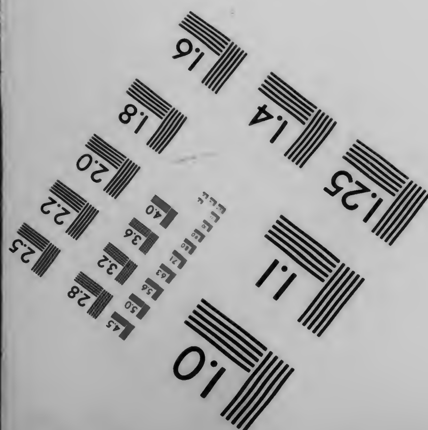
301/587-8202

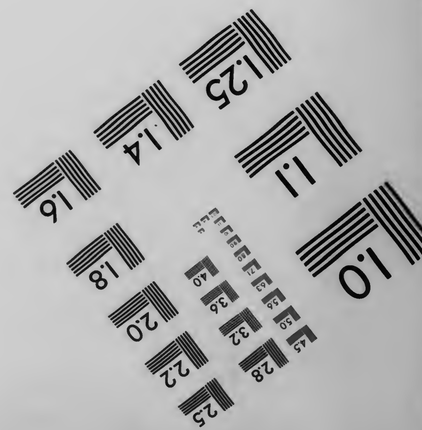
Centimeter



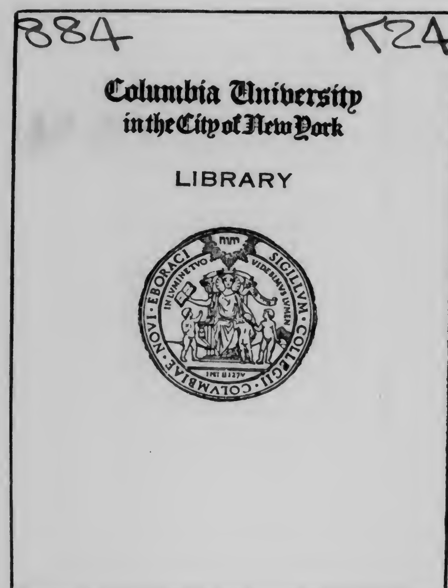
Inches







MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.


884 K24
Columbia University
in the City of New York
LIBRARY

LES FORMES DU VERBE

DANS L'INSCRIPTION DE GORTYNE.

LES FORMES

DU VERBE

DANS

L'INSCRIPTION DE GORTYNE,

PAR

J. KEELHOFF,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES.



MONS,

HECTOR MANCEAUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE DES FRIPIERS, 4; GRAND'RUE, 7 ET 9.

1887.

AVANT-PROPOS.

« Il y a là du travail pour toute une génération de philologues et de jurisconsultes », disait M. Dareste en parlant de l'inscription de Gortyne (séances de l'Académie des sciences morales, 1885, 1er sem., p. 926).

Il est peu probable que cette prédiction se réalise. Il y a à peine trois ans que l'inscription a été découverte, et déjà les travaux de J. et Th. Baunack d'une part, ceux de Zitelmann de l'autre, ne laissent plus que peu de choses à glaner à leurs successeurs.

Je me suis proposé, dans les pages suivantes, de coordonner et d'expliquer les formes de l'inscription de Gortyne, et de chercher quels sont les faits nouveaux qu'on peut y constater. Ce travail s'adresse surtout aux commençants; grâce à l'index, il leur sera toujours aisé de trouver immédiatement l'explication d'une forme difficile.

Le texte que j'ai généralement suivi est celui de Baunack, et ce n'est que rarement que je m'en suis écarté pour adopter une autre leçon.

Ne résidant pas dans une ville universitaire, je n'ai eu malheureusement à ma disposition que les seules ressources de ma bibliothèque; de là, bien des lacunes que j'aurais probablement pu éviter, si j'avais travaillé dans des conditions plus favorables. Je donne ici la liste des ouvrages que j'ai consultés moi-même, quant aux autres, c'est de seconde main que je les cite.

J. UND TH. BAUNACK. *Die Inschrift von Gortyn*. Leipzig. 1885.

F. BUECHELER UND ZITELMANN. *Das recht von Gortyn*. Frankfurt a/Main. 1885.

F. Bernhoeft. *Die Inschrift von Gortyn*. Stuttgart. 1886.
H. Lewy. *Altes Stadrecht von Gortyn*. Berlin. 1885.
Merriam. *Law code of Gortyna*. Baltimore. 1886.
J. und Th. Baunack. *Studien auf dem Gebiete des griechischen und des arischen Sprachen*. Leipzig. 1886.
Kleemann. *De universa creticae dialecti indole*. Halis sax. 1872.
H. Collitz. *Die Verwantschaftsverhältnisse der griechischen Dialekte*. Goettingen. 1885.
K. Brugmann. *Griechische Grammatik*. Noerdlingen. 1885.
F. Blass. *Ueber die Aussprache des griechischen*. 2de aufl. Berlin. 1882.
Collitz. *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften*. Goettingen. 1884-86.
Cauer. *Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium*. Leipzig. 1883.
G. Curtius. *Grundzüge der griechischen Etymologie*. 5te aufl. Leipzig. 1879.
Delbrueck. *Syntaktische Forschungen*. IV. Band. Halle a/Saal. 1879.
V. Henry. *Étude sur l'analogie, etc*. Paris. 1883.
Meisterhans. *Grammatik der attischen Inschriften*. Berlin. 1885.
L. Meyer. *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*. 2te aufl. Berlin. 1882.
R. Meister. *Die griechischen Dialecte*. Goettingen. 1882.
G. Meyer. *Griechische Grammatik*. 2te aufl. Leipzig. 1886.
Osthoff und Brugmann. *Morphologische Untersuchungen*. Leipzig. 1878-81.
S. Reinach. *Traité d'épigraphie grecque*. Paris. 1885.
S. Reinach. *Manuel de philologie classique*. 2de édit. Paris. 1883-84.
W. Veitch. *Greek verbs irregular and defective*. 4the éd. Oxford. 1879.
Whitney. *A Sanskrit grammar*. Leipzig. 1879.
Différents articles de *Revues*.

INTRODUCTION.

Gortyne (près de Hagios Dheka) sur le Lethaios, est la plus ancienne et la plus puissante ville de Crète. Homère, B 646, γ 293, la nomme Τειχιόεσσα.

M. Thénon en 1857 et Haussoullier en 1879 trouvèrent dans le lit d'un ruisseau qui alimente un moulin, deux fragments d'inscriptions boustrophédon. Dans ce même ruisseau on trouva également des blocs de pierre couverts d'inscriptions, et en juillet 1884, le Dr F. Halbherr commença des fouilles. Il trouva un mur bâti en demi-cercle se prolongeant dans le champ voisin, et commença la copie de l'inscription. Mais le propriétaire refusant de laisser continuer les fouilles, Halbehrr retourna à Candie, où se trouvait le Dr Ernst Fabricius. Il lui demanda de poursuivre les fouilles commencées, et on put enfin découvrir entièrement le mur et l'inscription.

Possédons-nous l'inscription en entier? M. Bréal incline à penser que non, parce que l'autorité dont émane ce code ainsi que la date à laquelle il a été promulgué ne sont pas indiquées. En outre, les lois pénales relatives aux attentats contre la sûreté et contre la propriété des citoyens manquent. On pourrait répondre que le texte en question est la copie d'une loi en vigueur depuis de longues années, ce qui expliquerait l'absence du nom de l'autorité ainsi que de la date.

On a par contre des indices assez certains en faveur de l'intégrité de l'inscription. A côté de la première colonne qui nous

est restée, à droite, la maçonnerie change d'aspect et un pilastre fait saillie. Du côté gauche elle est naturellement complète, comme le prouve le grand espace vide qui s'y trouve. Une preuve interne est que la première des dispositions complémentaires XI-24, se rapporte précisément à la première phrase de l'inscription, telle que nous la possédons.

L'inscription est donc bien complète, il n'y manque que quelques fragments enlevés par le creusement du ruisseau sur lequel on avait établi le moulin. Roehl avait déjà publié quelques fragments dans les *Inscrip. gr. antiquissimae,* 475 et 476, que F. Blass étudia dans le *Rhein. Mus.*, 36, p. 612 sq.

L'historique des fouilles a été exposé par Fabricius dans les *Mittheilungen des Deut. Archäol. Instituts. zu Athen.*, IX, p. 363 sq., tableaux XX et XXI, et par Comparetti dans le *Museo Italiano.*

Le mur se compose de quatre assises de blocs, soigneusement taillés. Une large assise alterne avec une assise étroite, et quoique ces blocs soient superposés sans ciment, les joints ferment bien. Les quatre assises ont $1^{m},72$ de hauteur, et reposent sur un soubassement en saillie de $0^{m},26$ de hauteur. Le diamètre intérieur est d'environ 33 mètres, l'inscription se trouve du côté interne du mur et s'étend sur une longueur de 9 mètres à peu près.

Les caractères sont d'une grande régularité et le lapicide n'a pas eu égard aux joints; l'inscription est boustrophédon. L'inscription est de douze colonnes, chaque colonne compte de 53 à 55 lignes, et chaque ligne compte de 20 à 25 lettres qui sont peintes en rouge.

Tout près on a trouvé encore un autre mur avec une petite inscription; elle est également boustrophédon.

A quelle époque remonte cette inscription? On ne peut tirer des conclusions certaines du caractère archaïque de l'écriture, puisque nous avons des inscriptions cypriotes datant de peu avant Alexandre, écrites en grec avec des caractères cunéiformes. Aussi n'est-on pas d'accord. Comparetti propose la date entre 660-594, Merriam incline aussi pour l'époque de Solon. Si en effet nous acceptons la tradition commune en Grèce, que le premier code de lois écrit fut celui de Zaleucos, 660 av. J.-C.,

nous avons la limite extrême pour la date de cette inscription. La langue de l'inscription diffère beaucoup des inscriptions crétoises du troisième et du second siècle. Bücheler remonte jusque vers l'an 400.

La langue est d'une très grande difficulté. Dittenberger, *Hermes*, VIII, 62 sq., a montré qu'elle se rapproche surtout du dorien d'Argos. Il n'y a pas de ponctuation. Les caractères sont : α β γ δ ε F θ ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ.

ε et η, ο et ω sont désignés par le même signe; au lieu de ξ et ψ on a κσ et πσ; au lieu de ζ on a δ au commencement des mots et δδ à l'intérieur. Pour χ et φ on écrit κ et π. L'usage des aspirées est irrégulier, et plusieurs faits montrent que l'aspiration devait être très faible. Les particularités dialectales seront exposées plus loin. Les règles du sanddhi extérieur sont très nombreuses, ainsi que celles de l'euphonie intérieure.

Ce qui ajoute aux difficultés d'interprétation, c'est que l'humidité des parois du mur n'a pas permis de prendre des estampages, et que la pauvreté de l'alphabet autorise souvent plusieurs groupements des caractères. L'ignorance où nous sommes des lois crétoises contribue encore à rendre la lecture plus ardue.

Toute l'inscription est soigneusement divisée par chiffres, et le système de numération est double.

Le premier marque les douze colonnes de droite à gauche, avec A jusqu'à IB, et ajoute à chacun de ces chiffres principaux un autre chiffre secondaire pour désigner les blocs.

Le second système commence à droite, en bas du dernier bloc de la colonne I et va transversalement à travers les blocs de droite à gauche, son dernier chiffre (Λ) se trouve auprès du bloc supérieur de la colonne IX.

L'inscription s'occupe du droit civil, et du droit criminel uniquement dans ses rapports avec le droit civil. Elle traite successivement : 1° de l'action en revendication ayant pour objet soit un homme libre réclamé comme esclave, soit un esclave litigieux entre deux maîtres; 2° du viol et de l'adultère; 3° des reprises à exercer par la femme ou par les héritiers après la dissolution du mariage, soit par le divorce, soit par le décès de l'un des époux; 4° de la recherche de la paternité; 5° du partage des biens; 6° quelles personnes ont le droit d'aliéner;

7° du rachat des captifs; 8° de la condition des enfants au point de vue de la succession; 9° de la responsabilité du maître pour les faits de son esclave; 10° des filles héritières (épiclères ou patroïoques); 11° de l'exécution des jugements et des contrats; 12° dispositions restrictives de la liberté des donations; 13° de l'adoption; 14° et 15° questions relatives au règlement des dettes laissées par des personnes défuntes et à des points de procédure [1].

Le dialecte de l'inscription appartient au groupe des dialectes doriens, et est surtout apparenté à celui d'Argos, comme l'ont montré Dittenberger dans le *Hermes*, 1873, p. 62 sq. et J. et Th. Baunack dans leur *Studien*. Mais ce n'est point un dorien pur, il est au contraire très fortement mélangé d'éléments éoliens, et les rapprochements sont surtout fréquents avec le béotien et avec le thessalien.

J'insisterai davantage sur ce phénomène dans un travail spécial, dans lequel je tâcherai de montrer les conclusions probables qu'on peut en tirer au point de vue de l'histoire de la colonisation de la Crète et de la parenté des dialectes grecs.

Les travaux provoqués par la découverte de cette inscription, l'une des plus importantes de toutes celles qui nous sont connues, sont fort nombreux. Presque en même temps que Fabricius la publiait dans les *Mitth. des deutschen archäol. Instituts zu Athen.*, Comparetti la publia dans le *Museo Italiano di antichità class.*, I, p. 223, et bientôt après fit paraître son *Leggi antiche della citta di Gortyna in Creta*. Firenze. Loescher. 1885. Grâce à sa profonde connaissance des dialectes grecs, Comparetti, quoique son étude repose sur le texte de Fabricius, put y introduire quelques bons changements.

En France, ce fut Dareste qui le premier s'occupa de cette inscription; il en publia une traduction dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1885, p. 301-317 : « la loi de Gortyne ». Quoique parue en troisième lieu (après Bücheler), la traduction de Dareste a été faite aussitôt que le texte fut publié, mais le *Bulletin* ne paraissant que tardivement, le travail de

1. D'après Dareste.

Dareste a paru venir après les autres. La traduction est bien faite, mais le texte laisse naturellement à désirer.

Profitant des travaux de Comparetti, MM. Bücheler et Zitelmann publièrent à eux deux : *Das recht von Gortyn*, 1885, Frankfurt a/Main, Sauerlaender. L'introduction, le texte, la traduction et le commentaire critique sont de Bücheler, et son texte est supérieur à celui de Comparetti; mais sa traduction est trop servile et abonde en néologismes parfois peu intelligibles. Le commentaire de M. Zitelmann est la partie capitale du livre, c'est une étude fondamentale pour les origines du droit privé de la Grèce. Il résulte de ses investigations que le code de Gortyne est d'origine indo-européenne. L'ouvrage de Lewy, *Altes stadrecht von Gortyn*, Berlin, 1885, précède Bücheler. Il comprend un texte, heureusement corrigé eu plusieurs endroits, une traduction littérale et un commentaire succinct. L'auteur ne vise pas à l'élégance et n'a pas la prétention de trancher les questions qu'il traite. L'ouvrage est inférieur à celui de Bücheler et de Zitelmann.

Le travail de Bücheler à son tour a été dépassé de beaucoup par celui de J. et Th. Baunack : *Die inschrift von Gortyn*, Leipzig, 1885, qui ont presque tout dit sur la morphologie et ont abordé l'étude de la syntaxe avec le plus grand succès.

L'année suivante parurent trois nouveaux travaux, dont deux de fort peu de valeur : *Die Inschrift von Gortyn*, überzetst von Bernhoeft, Stuttgart, 1886. L'auteur n'a profité ni de Bücheler-Zitelmann ni de J.-Th. Baunack. J. Simon, *Zur Inschrift von Gortyn*, Wien, 1886, Gerold's Sohn. Texte, traduction et commentaire juridique des six premières colonnes de l'inscription. Quand l'auteur s'écarte des commentateurs précédents, il se trompe généralement.

Plus important est l'excellent travail de A. C. Merriam : *Law code of Gortyna*, Baltimore, 1886. Text, translation, comment. *(Reprint. from the American journal of Archaeology.)* L'auteur a tiré parti de tous les travaux précédents. Il a introduit quelques heureux changements dans le texte, et le commentaire, sous sa forme succincte, a une grande valeur. Son travail est de beaucoup supérieur à tous les autres, sauf à celui de Zitelmann (partie juridique) et de Baunack (grammaire), ces deux

derniers étant les ouvrages fondamentaux pour toute étude ultérieure de l'inscription.

Les *articles de Revues* ont été fort nombreux.

Blass. *Zu dem Gezetztafeln von Gortyn.* Neue Jahrb. f. kl. philol. 131, p. 479-485.

Meister. *Zu dem gesetze von Gortyn.* Bezz. Beitr. X. 139-146.

J. Simon. *Einige Bemerkungen zur jüngst gefundenen Inschrift von Gortyn.* Zeitschrift für die oesterr. Gymn. 1885, p. 489-505.

C. Wachsmuth. *Einige antiquarische Bemerkungen zu dem codex des Privatechts von Gortyn.* Nachrichten der K. Ges. der. W. in Goettingen. 1885, n° 5, p. 500 sq.

Kuebler. *Compte rendu de Lewy.* Wochenschrift für kl. philol. 1885, n° 45, p. 1418-1420.

Lewy. *Compte rendu de Bücheler et de Baunack.* Wochenschrift für kl. phil., n° 45, 1420-1423.

Bréal. *Compte rendu de Comparetti, Bücheler, Dareste, Lewy et Baunack.* Revue critique, 1885, p. 294-299.

Th. Reinach. *Compte rendu de Lewy et de Bücheler.* Revue critique, 1885.

— *Compte rendu de Levy* dans le Litt. Centralblatt., 1885, p. 1258.

Hinrichs. *Compte rendu de Lewy, Bücheler et Baunack,* dans le Deutsche Litteraturzeitung, 1885, n° 47, 1668-1671.

Meister. *Compte rendu de Bücheler, Lewy et Baunack.* Berl. phil. Wochensch., 1885, n° 46, 1445-1450.

Wilamowitz-Moellendorff. *Lectiones epigraphicae.*

Dittenberger. *Hermes.* XX, 573-578.

Buecheler-Zitelmann. *Bruchstücke eines zweiten Gesetzes von Gortyn.* Rh. Mus., 41, p. 118-133.

Meister. *Compte rendu de Bernhöft.* Berl. ph. Wochensch. 1886, 172-73.

— *Compte rendu de Baunack.* Litter. Centralb. 1886, p. 255.

Prellwitz. *De dial. Thessalica.* Goettingen. Vandenhoeck, p. 62-63.

Collitz. *Bezz. Beitr.* X, p. 305-307.

Meister. *Compte rendu de J. Simon.* Berl. phil. Wochenschrift, 1886, 581-590. — *de Merriam,* 1275-1276.

Schaube. *Objekt und composition der Rechtsaufzeichnung von Gortyn.* Hermes. XXI, p. 213-239.

Buecheler. *Gortynisch-kretisches.* Rh. Mus., 41, p. 313-314.

Typaldos. Οἱ νόμοι τῶν Γορτυνέων, δικηγορικὸς σύλλογος. II. 1886, 197-212, 229-246.

Compte rendu de Bernhöft. Litt. Centralb., 1886. 1057.

L. Parmentier. *Compte rendu de Bücheler et Zitelmann, et de Baunack.* Revue de l'instr. publique en Belgique, 1887, p. 98.

Niese. Philol. anzeig., 1887, n° 1. *Compte rendu de Bücheler, Lewy, Baunack, Simon.*

Thumsen. Zeitschrift für die oester. Gymn. XXXVII, n° 11. *Compte rendu de Bücheler, Simon.*

Dareste. Séances de l'Académie des sciences morales, 1885, 1er semestre, 926. Journal des savants, 1885, mai.

ÉTUDE

DES

FORMES DU VERBE.

I. CONJUGAISON SANS VOYELLE DE LIAISON[1].

α. PRÉSENT ET IMPARFAIT.

A. FORMES VERBALES.

ACTIF. — MOYEN (PASSIF).

IMPARFAIT.

ἤιε. Cf. H 213 ἤϊε μακρὰ βιβάς.

SUBJONCTIF.

διδῷ. On peut aussi considérer cette forme comme étant l'indicatif d'un présent * διδόω, comme ρ 350 Τηλέμαχος διδοῖ . . . . , I 519 νῦν πολλὰ διδοῖ . . . . , δ 237 Ζεὺς διδοῖ.

ἀποδιδῷ. Cf. διδῷ.

ᾖ. Dans trois passages (cf. Index), l'ι n'est pas souscrit.

ἐνῇ.

συννῇ. Le redoublement du ν ne peut être attribué qu'à une négligence du lapicide.

ἴωντι. ι rad. = ε. Cauer, 119, 14, on lit ἔωντι dans une inscr. crétoise de la fin du 3e siècle. Le changement de ε en ι est un fait que nous retrouverons constamment dans cette inscription devant les sons o et parfois devant α. On trouve le même phénomène en Béotien, cf. Meister, I, 245.

νυνάται. Le contexte indique que ce verbe a le sens de δύναται, de même que dans la petite inscription νυνατόν a le sens de δυνατόν. Le changement de δ en ν ne peut s'expliquer que par une assimilation régressive (*Poblicola, quinque*). Les assimilations sont constamment régressives ds l'inscription. Cette forme n'est pas restée dans l'usage, car on trouve ὅτι κα δυνάμαι, Cauer, 121, A 41 (3e siècle av. J.-C.). L'α est long par contraction. Il est probable que dans les verbes non thématiques, la voyelle temporelle du subjonctif s'était déjà contractée en une longue avec la voyelle finale de la racine, à l'époque indoeuropéenne. Comparez les subjonctifs Skr. *dāti, Sthati*. Il est à remarquer que par

1. Je ne ferai cette distinction qu'au présent, à l'imparfait et à l'aoriste II.

Nous retrouvons également dans cette forme la désinence primitive -ντι. En Béotien on a -νθι. Cf. Collitz, S. G. D. I. 489, 46, ἴωνθι. Cette désinence pouvait s'ajouter sans changements aux thèmes vocaliques et donc à toutes les catégories de verbes en -ο, d'où au subjonctif -ωντι. Dans la plupart des dialectes, -τι est devenu -σι. Comme le σ n'est pas primitif, le ν s'est vocalisé. Cf. ἀπολακόνσα.

une sorte d'oubli de la contraction, l'accent circonflexe disparaît parfois dans ces subjonctifs qui s'accentuent comme si l'ω y correspondait à un ο thématique de l'indicatif. Ainsi δύνωμαι paraît se rapporter à un verbe *δύνομαι, qui n'existe point. Le processus est *δυνή-ο-μαι, *δυνήω-μαι, δυνέωμαι (δυνεώμεθα, IV, 97, Hérodote), et enfin δυνῶμαι qui est devenu proparoxyton par analogie de λειπώμαι.

ἀνάνται. Pour l'accentuat. cp. νυνάται. On connaît ἄνυμι : Théocrite, VII, 10, κοὔπω τὰν μεσάταν ὁδὸν ἄνυμες .... Homère, ε 243, θοῶς δέ οἱ ἤνυτο ἔργον. Hesych., ἄνυται, etc. ἄναμαι. Subj. ἀνᾶμαι.

OPTATIF.

εἴη.

εἶεν.

εχσεῖεν. χσ = ξ. ἐξῆν· ἐξεγένοντο Hesichius. ν 130, ἐμῆς ἔξεισι γενέθλης.

IMPÉRATIF.

χατιστάτω. Remarquez l'absence d'aspiration. Nous constaterons plusieurs fois que l'aspiration devait être très faible à cette époque, et que la différence entre la prononciation de τ et de θ était

ἀποδιδόθθω. θθ = σθ. L'assimilation de la fricative dentale sourde σ à l'explosive dentale sourde qui suit, est un phénomène que nous observerons souvent dans les formes de l'impératif et de l'infinitif,

très légère. Cf. χατιστάμεν et χαταθιθέθθαι.

C'est toujours la forme forte de la racine de ce verbe qui est employée dans l'instruction. Cf. χαταστασεῖ.

et qui est propre au dialecte crétois. Cf. ἀποϝειπάθθω.

β. AORISTE SECOND.

SUBJONCTIF.

δῷ.

ἀποδῷ.

ἀποστᾷ. Cf. Cauer, 121, c. 18-19, χα ἀποστᾶντι (inscription de Dreros).

OPTATIF.

ἀποθείη. A l'aoriste non-thématique, on ajoute -ιη- à la forme faible de la racine pour former les trois personnes singulières de l'optatif.

χαταθεῖτο.

δοίη. Cf. ἀποθείη.

IMPÉRATIF.

δότω.

ἀποδοτω.

B. FORMES NOMINALES.

α. PRÉSENT.

INFINITIF.

ἦμεν. Cette forme n'est pas encore bien fixée ; faut-il écrire ἤμην ou ἦμεν? la question est douteuse. Dans la petite inscription de Gortyne, on trouve ἤμην, δόμην. Par contre, dans une autre inscription de Crète trouvée en Carie, on a ἦμην. On lit

χαταθιθέθθαι. θθ = σθ. Cf. ἀποδιδόθθω Cette accumulation d'aspirées montre que le θ et le τ différaient encore peu dans la prononciation. Cf. χατιστάτω. Jusqu'à la découverte de cette inscription, un seul infinitif de cette espèce était connu, c'est αἰτήσαθθαι.

aussi ἦμεν dans une inscription éléenne, Collitz, S. G. D. I. 1153, ainsi que dans une autre, Cauer, 116, 27, εὐορκῶσι δὲ ἀμὶν τός τε θεὸς ἱλέος ἦμεν.

La désinence -μεν à l'infinitif est fréquente dans le dialecte de Crète, même d'époque postérieure. Cf. Cauer. On la trouve aussi dans beaucoup d'autres inscriptions dialectales. On la trouve parfois chez les Tragiques et assez souvent dans Homère. Dans les inscriptions rhodiennes, on trouve même ἀναθέμειν que Karl Brugmann, M. U. I., 175, considère comme étant une forme analogique. La désinence -μεν est aussi fréquente en béotien.

On a beaucoup discuté l'origine de la désinence -μεν.

D'après Max Müller, *Essays*, 4, 427, ce serait, soit une abréviation de -μεναι, soit un ancien accusatif. On sait en effet que les infinitifs des langues indo-européennes sont étymologiquement des cas de noms abstraits sortis de la déclinaison. Généralement on peut les ramener pour le sens à un datif ou à un locatif, sa nature pri-

Cauer, 132, 46. Baunack voudrait lire κατατιθέθθαι, mais cette conjecture ne me paraît pas nécessaire, parce que l'usage des aspirées est très incertain dans l'inscription.

mitive n'est pas verbale, mais nominale.

La théorie de Max Müller a été pendant longtemps l'opinion régnante. Curtius, *Verb.*, 107, présente cette forme comme venant d'un locatif, * θεμεν-ι, par métathèse de ι.

Brugmann pense que cet infinitif est dû à des locatifs sans suffixe de thèmes en *-men*, et les compare à la forme védique *karman*. Cf. Meyer, *Gr. Gr.*, 511. Brugmann, *Gr. Gr.*, 93. Pour la forme *karman*, cf. Whitney, *Sanskrit Grammar*, p. 142, nº 425, c.

παρῆμεν.

διδόμεν. Cf. C. I. 3048, διδόμεν.

κατιστάμεν. L'aspiration est omise. Cf. κατιστάτω ; καταθιθέθθαι. Pour la forme de la racine, cf. καταστασεῖ. Cf. Pindare, *Pyth.*, IV, 2, στάμεν.

ὑπερκατιστάμεν. Cf. κατιστάμεν et καταθιθέθθαι.

PARTICIPE.

ἰών. ι = ε. Cf. ἴωντι.

ὀμνύς.

ἰόντος. ι = ε. Cf. ἴωντι.

παριόντος. ι = ε. Cf. ἴωντι. Cf. Collitz, S. G. D. I., 488, 49, 99. παριόντος (inscription d'Orchomène).

Ἰάττᾳ = οὔσῃ. Comparez le dorien ἐάσσᾳ. ι = ε. Cf. ἴωντι.

ἀποδόμενος

ἀποδόμενον.

ἀποδομένοι.

Cette forme se rapproche beaucoup du sanskrit *sati*, pour *s-*nt*-i, mais au lieu de la forme faible de la racine *s*, c'est la forme forte ἐς qui l'a remplacée par analogie. On peut rétablir une forme primitive *ἐς-ντ-jα, d'où ἐατjα, ἐάσσα, ἰάσσα, ἰάττα. L'α du radical représente donc une nasale sonnante.

Les deux -σσ- de ἐάσσα proviennent d'une assimilation. Les explosives dentales sourdes aspirées ou non aspirées, se changent avec la spirante palatale qui suit en -σσ- (tj-tz-ts-ss). Le changement de -σσ- en -ττ- est trop fréquent pour qu'il soit utile d'y insister. En béotien notamment le phénomène est fréquent. Cf. Meister, I, 264.

ὀμνύντα.

ἰόντες. ι = ε. ἴωντι. Comparez la forme ionienne ἐόντες. On trouve dans Collitz, S. G. D. I., 429, 7 (inscription de Lébadée), ἰόντες. Cf. aussi Meister, I, 279.

β. AORISTE SECOND.

INFINITIF.

Pour la désinence -μεν, cf. ἦμεν.

καταθέμεν.

ἀποθέμεν.

ἀνθέμεν. Cf. ἀναθέμεν dans une inscription corcyrienne, C. I, 1841, et ἀνθέμεν dans une inscription crétoise, Cauer, 132, 45. L'infinitif θέμεν se trouve souvent dans les inscriptions de Crète. ἀνά ne se trouve en composition que sous la forme ἀν-, de même que παρά se réduit toujours à πάρ. On trouve le même phénomène dans la Table d'Héraclée. Cf. Cauer, numéros 40 et 41.

δόμεν. Cf. Homère, P 443. Collitz, S. G. D. I., 361, A 12 (inscr. thessalienne). Dans les inscr. crétoises postérieures δόμεν est fréquent encore. Cf. Cauer. La petite inscr. de Gortyne porte δόμην. Cf. ἦμεν.

ἀποδόμεν. Cf. Collitz, S. G. D. I., 488, 57, 113, 153, et 712, 70 (inscr. béotiennes). Voyez aussi Meister, I, 279.

καταθέθαι. θ = σθ. Cf. καταθιθέθθαι pour θθ = σθ. Mais il arrive aussi que la fricative sourde dentale σ disparaît devant l'explosive sourde dentale θ après s'être assimilée à elle. Il arrive de même qu'un σ par assimilation disparaît devant un autre σ, par exemple : λαμπασσ.

ἀποδόθαι. Cf. καταθέθαι.

PARTICIPE.

καταθένς = καταθείς. Le radical est καταθε-ντ. La désinence -νσ dans les radicaux en -ντ est rare et n'est restée que dans le dialecte crétois et dans le dialecte argivien. Cf. ἀποδόντανς I et ἔχονσ'. Dans les mots ἔλμινς et πειρίνς le -ν- s'est glissé en effet au nominatif par influence des cas obliques.

καταθεμένω.

δόντος.

ἐπιθέντι.

ἀποδόντες.

ἀποδόντανς. I. Le suffixe -νς, primitivement probablement -*ms*, puisque l'accusatif pluriel n'était que la forme du singulier pluralisée par -*s*, s'ajoute aux thème vocaliques pour former l'accusatif pluriel. II. Aux thèmes consonnantiques on ajoutait -*nσ*, le ν étant devenu sonnant, d'où -ας. Cette forme-ci n'est qu'analogique, car le thème est consonnantique. La forme régulière est ἀποδόντας (-ας = *n*σ). III. Ce qui prouve combien la confusion tendait à s'introduire, c'est qu'on trouve les deux formes θυγατέρανς, IV, 42 et θυγατέρας, IV, 47. Dans les inscr. postérieures, seule la forme ordinaire a subsisté. Cependant, dans une inscription trouvée à Délos, Cauer, 132, et qu'on suppose être de l'année 166 seulement, on trouve encore des formes en -νς, par ex. 24 ἀποδιδόνσι.

La confusion dont nous avons parlé doit sans doute son origine aux formes des thèmes en -ᾰ.

Au premier abord, on serait tenté de croire que

l'emploi des deux formes provient de l'application stricte des lois euphoniques; en effet, l'article a deux formes à l'accusatif pluriel, τώς et τώνς, τᾶνς. Or, τώς est employé exclusivement devant les consonnes, tandis que τώνς, τᾶνς le sont exclusivement devant les voyelles. Mais un examen plus approfondi montre que cette loi n'est nullement observée pour les autres catégories de mots, dont les deux formes sont employées indistinctement.

II. CONJUGAISON AVEC VOYELLE DE LIAISON.

α. PRÉSENT ET IMPARFAIT.

A. FORMES VERBALES.

INDICATIF.

PRÉSENT.

ἄγει. R. ἄγ.

ἔκει. κ = χ. Ce phénomène n'est pas restreint au dialecte de la Crète. On trouve en éolien δέκετ' = δέχεται. Cf. Meister, I, 120, α; ἐσδοκά en arcadien. En attique même on a δωροδόκος. Dans cette inscription, c'est la règle; on trouve aussi dans une autre inscription cré-

ἀπαγορεύοντι.

toise, Cauer, 129, 13, ἀποδεδέκται.

λῆ̣. R. λη, *vouloir*. Curtius, *Grdz.*, 361, donne comme racine λᾱ et la rapproche du sk. *las (las-ā-mi)*.

Baunack, I, V, G., 51, a montré que le son *e* appartient à la racine. La forme faible est Fλ-, latin *vel-le*, la forme forte Fλ-η. Cf. aussi G. Meyer, *Gr. Gr.*, 177. Cf. λῆ-μα, λῆ-σις, le laconien λῆ-ις. On lit dans des inscriptions récemment trouvées et publiées par Comparetti dans le *Museo ital. di antich. class.*, v. II, Firenze, 1886, plusieurs fois λεοι. On ne peut pas admettre que l'ε soit bref, car dans ce cas il se serait changé en ι devant ο (cf. 54) et nous aurions λιοι. Comme dans cette inscr. ε et η sont distingués, il faut croire que la prononciation était flottante entre ε et η.

On peut rapprocher de la R. *las* toutes les formations dont la voyelle est brève dans la dérivation, λάω, λιλαίομαι, etc. Cf. Curtius, *Grdz.*, 361, pour les formations nominales de cette racine.

ἄγοντι. La leçon est douteuse et certains savants (Fabricius,

Bernhoeft, Lewy) lisent ω au lieu d'ο; pour eux, c'est un subjonctif dépendant de αἴ κα. Mais ces mots eux-mêmes ne sont qu'une conjecture, et comme l'inscr. présente ici une lacune, il est difficile sinon impossible de se prononcer, puisque l'écriture ne fait aucune distinction entre ο et ω.

Pour la désinence, cf. ἴωντι.

λανκάνοντι : κ = χ, cf. ἔκει, ν = γ. La nasale gutturale est toujours notée ν.

IMPARFAIT.

ὤπυιε. Cf. Σ 383, τὴν ὤπυιε περικλυτὸς ἀμφιγυήεις.

ἐκοσμίον ι = ε, cf. ἴωντι. On trouve κοσμιόντων, Cauer, 121, A 4, et κοσμίοντα, C 25 (inscr. de Dreros), etc.

SUBJONCTIF.

ἄγῃ. V, 36, nous avons ἄγηι, ε = η.

μωλῆ̣. ῆ̣ est dû à la contraction de ε-ε̹, l'ι du radical s'étant changé en ε. Cf. μωλῆν.

ἀπομωλῆ̣. ῆ̣ = ε-ε̹. Cf. μωλῆν.

ἐπιμωλῆ̣. ῆ̣ = ε-ε̹. Cf. μωλῆν.

πωνῆ̣. π = φ. La tenuis forte est souvent écrite pour l'aspirée. ῆ̣ = ε-ε̹.

ἀπωπωνῆ̣. Cf. πονῆ̣.

ἐνFοικῆ̣. ῆ̣ = ε-ε̹.

ἐνσείῃ. Selon Curtius, *Grdz.*, 372,

δεκσῆται. κσ = ξ.

κρινῆται.

ὀπυιηται.

διακρινώνται.

ὁμολογίωντι. ι = ε. Cf. ἴωντι.

ἐπιπηρῆται. π = φ, cf. πωνῆ̣. La voyelle du radical est allongée.

le verbe serait σϜε-jω (cf. Homér. ἐπισσείων). Voyez Brugmann, M. U. IV, 359, et G. Meyer, *Gr. Gr.*, 221.

ἐπιβάλλῃ.

καλῆ. ῆ = ε-ε.

λῆ = λήῃ. λω est pour *λή-ω, cf. λῆ indicatif.

μέλλῃ. λλ = λj.

ναεύῃ. Hesychius explique ναύω· λίσσομαι. Bücheler pense que ce verbe est dû à un intermédiaire, ναεύς, de même qu'on a Ϝοικεύς.

οἴπῃ. π = φ, cf. πωνῆ = ὀχεύω. Plutarque, *Pyrrhus*, 28, καὶ οἶφε τὰν χιλωνίδα.

δώῃ. δ = ζ. Le même phénomène se produit en béotien au commencement des mots. Cf. Collitz, S. G. D. I., 425, 14 : ἡ δέ κα ἔτι δώει, et Meister, I, 262. L'ionien ζώω est rare chez les Attiques.

ὁρῆ = ῆ = ε-ε. Comparez la forme ionienne ὁρέω = att. ὁράω. Cf. Meister, I, 180. Voyez aussi ἡβίονσα, VII, 53 (ἡβέω).

πέρῃ. π = φ. Cf. πονῆ.

πολιατεύῃ. Déjà Curtius, *Grdz.*, 281, avait remarqué que les formes πολιήτης, dorien πολιάτας, supposent un radical πολια-. Pour la première fois on rencontre ce substantif VI, 47, d'où πολιατέυῃ.

συνεσσάδδῃ. δδ = γj, att. = ττ. Dans une autre inscription crétoise, Cauer, 122, 18, on lit διαφυλάδδων, tandis que 128, 36, on lit, dans une inscription du même dialecte : διαφυλάσσειν. -εσ- vient de -εκσ-. L'inscription a toujours ἐκσ devant les voyelles et ἐσ devant les consonnes. Cf. ἀποδόντανς III. Le radical est συνεκσ- et le verbe en attique σάττειν.

ὀπήλῃ. π = φ. Cf. πωνῆ. L'ε du radical s'est allongé par compensation de la chute du λ. Comparez la forme béotienne ὀφείλω en regard de la forme éolienne ὀφέλλω.

ἀνπιμωλίωντι. Le ν devant π représente la nasale labiale. π = φ. πωνῆ. ι = ε dans le radical ; cf. ἴωντι, ainsi que pour la désinence.

ἀποπωνιώντι. π = φ. Cf. πωνῆ. ι = ε. Cf. ἴωντι, ainsi que pour la désinence.

δώωντι. δ = ζ. Cf. δώῃ. En béotien on trouve les formes δώωνθι et ζώωνθι. Cf. Collitz, S. G. D. I. 747, C 5 et 3854, N 402, 6. Pour la désinence, cf. ἴωντι.

λῃίωντι. Cette forme irrégulière doit sans doute son origine à la nécessité de la distinguer de λῶντι, présent de l'indi-

dicatif avec laquelle elle se serait confondue. Pour la désinence, cf. ἴωντι.

ληΐωντ', cf. ληΐωντι.

μωλίωντι. ι du rad. = ε. Cf. ἴωντι, ainsi que pour la désinence.

συνγιγνώσκωντι. ν devant γ représente la nasale gutturale. Cf. λανκάνοντι. Pour la désinence, cf. ἴωντι.

OPTATIF.

ἀποθάνοι.

ἀπομωλίοι. L'ι du rad. = ε. Cf. ἴωντι. Voyez aussi μωλῆν.

ἀποπωνίοι. ι = ε. Cf. ἴωντι. π = φ. Cf. πωνῆ.

δώοι. δ = ζ. Cf. δώῃ.

ληΐοι. Cf. λῇ.

ὀπυίοι.

πέροι. π = φ. Cf. πωνῇ.

πωνίοι. π = φ. Cf. πωνῇ. ι du radical = ε. Cf. ἴωντι.

ἀποπωνιοίεν. π = φ. Cf. πωνῇ. ι du radical = ε. Cf. ἴωντι.

ἀννίοιτο = att. ἀρνέοιτο. Le ρ s'assimile au ν suivant, comme dans εκσαννησῆται, III, 6. L'ι du rad. = ε. Cf. ἴωντι.

ὀπυίοιτο.

IMPÉRATIF.

δικαδδέτω. δδ = ζ. Cf. δικάδδεν.

καταδικαδδέτο. δδ = ζ. Cf. δικάδδεν.

κρινέτω.

ἀποπωνιόντων. ι = ε. Cf. ἴωντι. π = φ. Cf. πονῇ.

ἀμπαινέθθω. θθ = σθ. Cf. ἀποδιδόθθω. Pour μ devant π, cf. ἀμπαινέθαι.

ὀπυιέθω. θ = σθ. Cf. καταθέθαι.

β. AORISTE SECOND.

SUBJONCTIF.

ἀποθάνῃ.

ἀπολάκῃ. κ = χ. Cf. ἔκει.

καταλίπῃ.

Ϝείπωντι, cf. ἀποϜειπάθθω. Pour la désinence, cf. ἴωντι.

ἀποϜείπωντι. Cf. Ϝείπωντι.

ἀνελῆται.

γενῆται.

OPTATIF.

ἀποβάλοι.

καταλίποι.

τέκοι.

πρίαιτο.

IMPÉRATIF.

προϜειπάτω. Cf. ἀποϜειπάθθω.

διαλακόντων. κ = χ. Cf. ἔκει.

ἀποϜειπάθθω. L'infin. aoriste moyen -εἴπασθαι se trouve en composition dans Hérodote, dans Plutarque, dans Aristote, mais ne se trouve jamais chez les Attiques de la bonne époque.

La spirante labiale Ϝ s'est conservée dans cette racine. L'inscription a d'ailleurs gardé le Ϝ au commencement des mots et dans les composés, mais le perd en général entre deux voyelles. θθ = σθ comme dans les formes de l'infinitif, cf. καταθιθέθθαι, mais cette désinence de l'impératif est irrégulière et n'appartient pas au fond indo-germanique. En effet, la désinence primitive de l'impératif était en -τω, et non

pas en -θω. Le locrien a conservé la forme primitive dans χρήστω, Collitz, S. G. D. I., 1479. Cf. Brugmann, M. U. I., 163, *Gr. Gr.*, 91. Gust. Meyer, *Gr. Gr.*, 498, 418.

On n'est pas d'accord pour l'explication de l'aor. redoublé.

Meisterhans, *Gr.*, *A. I.*, 79, rem. 648, remarque que εἶπον ne peut provenir de ἐFέFεπον, puisque l'ancienne orthographe attique montre que ι appartient au radical : εἶπεν, εἰπεῖν. Brugmann, K. Z., XXV, 306, a tenté d'en donner une explication, et il rétablit une forme primitive, * ε-Fε-ιπ-ον, sanskrit *avōcam*.

B. FORMES NOMINALES.

α. PRÉSENT.

INFINITIF.

ἄγεν. Tous les infinitifs présents actifs des verbes à voyelle de liaison ont la désinence -εν. Cet infinitif se trouve dans les dialectes doriques. Quelle relation y a-t-il entre les désinences -εν, -ην, -ειν? C'est ce qu'on n'est pas encore parvenu à expliquer d'une façon tout à fait sa-

ἀγέθαι. θ = σθ. Cf. καταθέθαι.

ἀλλυέθθαι = ἀναλύεσθαι. Cf. καταθιθέθθαι. Le changement de ἀνά en ἀν, puis en αλ, cf. ἀνθέμεν, se trouve aussi chez Homère, ἀλλύεσκον, ἀλλύεσκεν, et dans le dialecte éléen, ἀλλύοιτο. Cf. Collitz, S. G. D. I, 1151, 8.

ἀμπαίνεθαι = ἀναφαίνεσθαι. Cf. κατα-

tisfaisante.

Brugmann, *Gr. Gr.*, 93, croit à l'existence d'un suffixe * -Fεν (cf. le sanskrit *adh-van*) ou * -σεν (cf. l'infinitif védique *-san-i*). En partant de la forme *φερε-εν il arrive à φέρειν, φέρην en lesbien par contraction, φέρεν en dorien par la chute d'un ε.

λανκάνεν. ν = γ. Cf. λανκάνοντι. κ = χ, cf. ἔκει. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

ἀπολανκάνεν. Cf. λανκάνεν.

διαλανκάνεν. Cf. λανκάνεν.

ἀρτύεν. Cf. ἄγεν.

δικάδδεν. Pour la désinence, cf. ἄγεν, δδ = ζ ; le même phénomène se produit en béotien à l'intérieur des mots, cf. δώῃ. Aussi est-ce par erreur que le scholiaste de Thucydide indique, III, 78, la forme δικάσδεν comme béotienne. Le son *-δj* se comporte de différentes manières :

Ordinairement il devient -ζ-, mais on n'est pas encore parvenu à décider si ζ = *dz* = *δj*, ou bien si ζ = σδ. Cf. Blass, Aussprache, etc., p. 95. Brugmann, *Gr. Gr.*, 40. Meister, I, 263.

Quelle est l'origine du suffixe -αδ que seul le grec

θέθαι. π = φ, cf. πωνῃ. ἀμ- provient de ἀν = ἀνά, cf. ἀνθέμεν. La nasale dentale ν s'est changée en la labiale correspondante μ devant l'explosive sourde labiale π.

Ce radical se rencontre quinze fois dans l'inscription, tantôt avec le groupe -μπ, tantôt avec -νπ-.

X, 34 : λῃ. ἀμπαινέθαι δε ....
X, 37 : ὁ δ' ἀμπανάμενος δότω ....
X, 43 : τῶ ἀνπαναμένω ....
X, 49 : τῷ ἀνπαναμένῳ, πεδὰ ....
X, 50 : τὸν ἄνπαντον, ᾆπερ .... (Lewy, Berhhoeft).
XI, 1 : τὸν ἄνπαντον, καὶ ....
XI, 3 : τω ἀνπαναμένω καὶ ....
XI, 5 : ὁ ἀνπανάμενος. πλίυι ....
XI, 6 : τὸν ἄνπαντομ μὴ ....
XI, 7 : ὁ ἄνπαντος γνήσια ....
XI, 9 : τῶ ἀνπαναμένω ἐπιβαλλόντανς ....
XI, 11 : ὁ ἀνπανάμενος, ἀποFειπάθθω ....
XI, 18 : μὴ ἀμπαινέθθω μηδ' ....
XI, 22 : ἢ ἀμπάντυι ἤ ....
XI, 22 : πὰρ ἀμπάντω μὴ ....

On écrit tantôt -ἀμπ, tantôt -ἀνπ, indépendamment des sons qui précèdent ou qui suivent le mot.

La règle est que l'on écrit ἀνπ- quand le mot est précédé *immédiatement* (cf. X, 37) de l'article, tandis

a développé, sauf cinq exemples en sanskrit? Cf. De Saussure, *Mémoire*, etc., p. 29. Il est possible que ce suffixe n'appartienne pas à la langue proethnique. Curtius Grdz., 636 sq., a tenté d'en donner une explication.

Pour lui, δ = ȷ qui lui-même vient d'un ῑ, indice secondaire de beaucoup de noms féminins en sanskrit.

Soit le substantif βορέας, thème βορέα-, d'où par l'adjonction du suffixe -ι, le féminin * βορεά-ῑ-ς qui fait un génitif βορεά-δ-ος; l'ῑ s'est abrégé et le -ȷ- entre les deux voyelles s'est changé en δ.

Puis le δ des cas obliques s'est introduit par analogie au nominatif, d'où * βορεά-δ-ι-ς. Or, ι s'étant changé en δ aux cas obliques n'a pu se maintenir au nominatif, et grâce à une nouvelle analogie èt au même processus phonétique qui a substitué νύξ à * νύκ-τι-ς, on a * βορεά-δ-ς, βορεάς et βορεάδος.

On voit alors, dit-il, page 644, que λευκάς comparé à λευκός est avec βορεάς dans le même rapport que ἑτοιμάζω avec δικάζω.

que dans les autres cas on écrit ἀμπ-.

ἀναιλήθθαι, cf. καταθιθθέθθαι = ἀναιρεῖσθαι. Nous avons ici un exemple de la confusion du ρ et du λ dans une même langue. En latin, le même phénomène se produit : *fornix, fulcis; servare, salvus*. Ce phénomène est important pour l'explication de la forme εἷλον; c'est le joint entre αἱρέω et εἷλον. Une autre inscription crétoise porte ἀφαιλησέσθαι. Dans ἀναιλήθθαι, ε = η = ει, de même que nous avons IX, 26, etc., ὀπήλων pour ὀφείλων, et qu'en dorien on a ἦμεν pour εἶμεν.

ἀναιλῆθαι. θ = σθ. Cf. καταθέθαι. Pour la forme, cf. ἀναιλήθθαι.

ἀναιλίθαι, cf. ἀναιλῆθαι. L'ι doit être considéré comme une erreur du lapicide. Il est probable que les sons *e* et ι étaient fort voisins, car nous avons vu de nombreux exemples de changements d'ε en ι.

δατήθθαι. ῆ = ε-ε. θθ = σθ. Cf. καταθιθέθθαι.

δατῆθαι. ῆ = ε-ε. θ = σθ. Cf. καταθέθαι.

ἀποδατῆθαι. Cf. δατῆθαι.

ἐπιδεκέται. κ = χ, cf. ἔκει. θ = σθ, cf. καταθέθαι.

κρήθθαι. κ = χ, cf. ἔκει. θθ = σθ,

Henry, *Analogie*, 122 sq., rejette cette explication, parce qu'il la trouve insuffisante et qu'en outre la théorie de δ = ȷ est tenue pour douteuse par beaucoup de linguistes, et qu'en outre dans cette hypothèse l'accentuation de βορεάς est gênante. Il admet qu'il y a affinité proéthnique entre les thèmes grecs en -άδ et les oxytons sanskrits en *-ád*.

Pour Curtius la finale -άζω est au fond identique à -άω, le ζ n'étant qu'un substitut phonique du ȷ. Pour Henry cette finale est issue de αγ-ȷό et αδ-ȷό, et s'est propagée par voie d'analogie. En effet, Z = ȷ est douteux et contraire à la loi du moindre effort dans le corps du mot.

ἔκεν. κ = χ, cf. ἔκει. Désinence, cf. ἄγεν.

μωλῆν. ῆ = ε-ε. Hesychius, μωλεῖ· μάχεται, et dans l'étym. magn. on trouve καὶ μωλεῖν το μάχεσθαι. Il faut rapprocher ce mot de ὁ μῶλος : ξείνου καὶ Ἴρου μῶλος, σ 233. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

ἐπιμωλῆν. Cf. μωλῆν.

ἀνπιμωλῆν, ν devant π, cf. ἀνπιμωλίωντι, π = φ, cf. πωνῆ, ε du radical = ι, cf. ἴωντι. Désinence, cf. ἄγεν.

cf. καταθιθέθθαι. — Pour l'étude de cette racine, cf. Brugmann, M. U. I., 64.

κρῆθαι. θ = σθ, cf. καταθέθαι, cf. κρήθθαι.

ὀπυιέθθαι. θθ = σθ, cf. καταθιθέθθαι.

ὀπυιέθαι. θ = σθ, cf. καταθέθαι.

πραδδέθθαι. δδ = γȷ. R. πραγ-, cf. συνεςσάδδη.

ὠνήθθαι. θθ = σθ, cf. καταθιθέθθαι. cf. ὠνῆν.

ὠνῆθαι. θ = σθ, cf. καταθέθαι, cf aussi ὠνήθθαι.

ἀνκωρῆν. ἀν = ἀνά, cf. ἀνθέμεν, ν représente la nasale gutturale γ, cf. λανκάνοντι, κ = χ, cf. ἔκει. ῆ = ε-ε. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

κρίνεν. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

μένεν. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

νίκεν = νείκειν. Pour la désinence, cf. ἄγεν. Nous avons en béotien la forme εἵνιξαν = ἤνειξαν, cf. Meister, I, 227, et Collitz, S. G. D. I, 488, 150, ἐν-ενιχθείει. Foucart pensait que peut-être il fallait lire ἐνένγχθει, mais Latischew qui a revu l'original assure la leçon ἐνενιχθείει. La racine est νεκ-, sanskrit *naç-*, cf. Baunack, I. V. G., 56. Nous avons déjà vu des exemples d'affaiblissement d'ε en ι, cf. ἴωντι.

La formation du présent est double; 1° νεγκ- et νεκ- alternant entre eux comme λαγχ- et λαχ-, λαμβ- et λαβ-, 2° νεικ- et νεκ-, de même qu'on a πείκω et πέκω.

οἴπεν. π = φ, cf. πωνῆ, cf. οἰπῆ. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

ὀπυίεν. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

τέλλεν. λλ = λj, τελεῖν. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

τέλλεμ, cf. τέλλεν. Le μ s'est changé en ν par suite d'une règle d'euphonie extérieure : *ν suivi de μ s'assimile au μ dans l'euphonie extérieure.*

C'est ainsi que nous trouvons :

τὸμ μάτρωα, XII, 29.

τέλλεμ μέν, X, 42.

ἀνπαντεμ μῆ, XI, 6.

τράπεν. π = φ, cf. πωνῆ. Pour la désinence, cf. ἄγεν. La racine τρεφ- et τρφ-, qui fait à l'aoriste ἔ-τραπ-ον, s'est étendue à tout le verbe.

ὠνῆν. ῆ = ε-ε. Pour la désinence, cf. ἄγεν. Sanskrit, *vasna-jàmi*, lat. *vendo*. Il ne reste plus de traces du F, mais l'imparfait ἐωνούμην montre que primitivement la racine commençait par une consonne.

PARTICIPE.

ἀποθανών.

ἐπιβάλλων.

ἠβίων = ἠβάων, α s'est affaibli en ε, puis ε en ι. Cf. ἴωντι.

καλίων. ι = ε. Cf. ἴωντι.

κοσμίων. ι = ε. Cf. ἴωντι.

μοικίων. κ = χ. Cf. ἔκει. ι = ε. Cf. ἴωντι. L'α de μοιχάω s'est d'abord affaibli en ε, puis ε en ι. Cf. ἠβίων. Baunack et Buecheler rapprochent ce mot de μοιχεύω, mais l'ex. de ἠβίων, de ἐπαριόμενον, fait plutôt penser à μοιχάω.

ὀπήλων. Cf. ὀπήλη.

Fοικίων. ι = ε. Cf. ἴωντι.

ἐπισπένσανς. Cf. ἐπέσπευσε. Pour la

ἐκόμενος. κ = χ. Cf. ἔκει.

μενπόμενος. Remarquez le groupe -νπ-. Cf. ἀνπιμωλίωντι, π = φ. Cf. πωνῆ.

ὀπυιομένᾳ. ᾳ = ῃ.

ὀπυιομένα. α = η.

ἐπαριόμενον = ἀρώμενον de ἀράομαι. L'α s'est d'abord affaibli en ε, et nous trouvons ἀρέομαι en ionien. L'ε s'est ensuite changé en ι. Cf. ἠβίων.

δατιομένοι. ι = ε. Cf. ἴωντι.

δατιομένοιδ. ι = ε. Cf. ἴωντι. Le σ final s'est assimilé au δ initial du mot suivant.

μωλιομένας. ι = ε. Cf. ἴωντι (génitif).

désinence, cf. ἀποδόντανς II. Elle était primitivement -αντς, mais il n'y a pas d'allongement par suite de la chute du τ.

ἔχονσ'. νσ = ντjα. κ = χ, cf. ἔκει. Devant un σ non primitif, le ν et la voyelle brève qui le précédait se sont changés dans la plupart des dialectes en la voyelle nasale longue qui, après, a perdu sa nasalisation, tandis que le dialecte de l'île de Crète a gardé la désinence primitive -νσ. Cf. Brugmann, *Gr. Gr.*, 41 et 42. Voyez aussi ἀποδόντανς I.

Par suite de la chute du ν thématique, il aurait dû se produire un allongement par compensation, mais cet allongement ne s'est pas produit dans le dialecte de l'insc. Cf. ἐπισπένσανς *ad fin.*

ἡβίονσα. νσ = ντjα, ι = ε. Cf. ἴωντι. L'α s'est d'abord affaibli en ε. Cf. ἡβίων. Voyez aussi ἀποδόντανς I et ἔχονσ'.

κηρεύονσα. κ = χ, cf. ἔκει. νσ = ντjα. R. χη. Il faut rapprocher ce verbe de χήρα, *veuve*; χῆρος, *privé de*. Cf. ἀποδόντανς I et ἔχοσ'. ε = η.

ἐπιβάλλον.

ἀκεύοντος. Selon Bücheler = ἀκούοντος. Mais Hesychius explique ἀκεύει· τηρεῖ Κύπριοι. Ce

ἀποπωνιομένα. Cf. ἀποπωνίοι.

μωλιόμενα. ι = ε.

καταχείμενον.

rapprochement est dû à Desrousseaux.

ἐπιβάλλοντες.

ἀποθανόντος.

κοσμίοντος. ι = ε, cf. ἴωντι

ληΐοντος. Cf. λῆ.

ἐπιβάλλοντι.

ἔκονσαν. κ = χ, cf. ἔκει. Pour le groupe νσ, cf. ἔχονσ'.

ἐπιβάλλοντα.

ἡβίονταν. ι = α, cf. ἡβίων. Pour la désinence, cf. ἀποδόντανς I et ἔχονσ'.

λεΐονσαν. Cf. ἀποδόντανς I et ἔχονσ'.

μοικίοντ'. Voyez μοικίων. Une nouvelle preuve combien l'aspiration était peu sensible, c'est que ce mot est suivi de ἑλέν, et que néanmoins la forte est restée sans changement.

ἀποδόντες.

ἐπιβαλλόντες.

ἡβιόντες. Cf. ἡβίων.

πωνιόντες. π = φ, cf. πονῆ. ι = ε, cf. ἴωντι.

αἰτιόντων.

ἐπιβαλλόντων.

ἐπιβάλλονσι. νσ = ντ-ς = βάλλουσι.

ἐπιβαλλόντανς. Cf. ἀποδόντανς II.

β. AORISTE SECOND.

INFINITIF.

ἑλέν. R. ἑλ-. Pour la désinence, cf. ἄγεν.

Ϝείπαι. Cf. ἀποϜειπάθθω.

PARTICIPE.

ἀπολακόνσα. κ = χ, cf. ἔκει. Pour la désinence, cf. ἀποδόντανς I et ἔκονσ'.

ἐλθών.

καταλιπών.

καταλιπόνσα. νσ = ντjα, cf. ἀποδόντανς I et ἔκοντ'.

διαλακόνσαν. κ = χ, cf. ἔκει. Cf. ἀποδόντανς I et ἔκονσ'.

ἑλόντα.

ἑλονσι.

διαFειπᾶμενος. ᾰ = *n* ou *m*. Cf. ἀποFειπάθθο.

πριάμενος.

ἑλομένω. Le génitif en ω provient de la forme primitive en οιο, très fréquente encore dans Homère. Après la chute de l'ι consonne intervocalique, -οο s'est contracté en ω, forme que l'on trouve en béotien et dans l'ancien dorien.

πριαμένω.

γ. FUTUR ET AORISTE I.

A. FORMES VERBALES.

INDICATIF. — FUTUR.

καταστασεῖ. R. στᾱ, forme faible στᾰ. ἵστᾱμι pour * σίσταμι, en ionien et en attique : ἵστημι. Dans cette inscription c'est toujours la forme forte de la racine qui est employée. I, 50 on lit : κατιστασεῖ. Il se peut que ce soit une faute du lapicide occasionnée par l'influence de κατιστάτο qui précède et κατιστάμεν qui suit, sinon ce serait la forme redoublée du présent qui se serait glissée au futur.

ἐπελευσεῖ. ει = ε-ει.

ἐπικαταστασεῖ. Cf. καταστασεῖ.

AORISTE I.

INDICATIF.



ἔγραπσε. πσ = ψ.

ἔδωκε.

ἐδώκαν.

ἐνύπανε. π = φ, cf. πωνῆ. On trouve également cet aoriste en ᾱ, Anth. pal., 6, 265. ὕφᾱνα = ὕφηνα.

ἐπέσπενσε = att. ἔσπεισε, *Spopondit*. Le groupe -νσ- a été conservé. La forme primitive est * ἐπεσπ-ἐντ-σα.

ἐπήλευσαν. Cf. ἐπελευσεῖ.

SUBJONCTIF.

δείκσει. Le subjonctif est tantôt en -ει, tantôt en -η. Quand on examine ce phénomène de plus près, on remarque que c'est le subjonctif de l'aor. *sigmatique* seulement qui a la voyelle brève, au moyen comme à l'actif, tandis que les autres subjonctifs ont la voyelle longue. SCHULTZE a montré dans le *Hermès*, XX, 491 sq., que le dialecte ionien du 5e siècle présentait la même particularité.

Dans Homère aussi on trouve des subjonctifs à voyelle brève.

δικάκσει. κσ = ξ. L'aoriste de ce verbe est formé dans le dialecte de l'inscript. d'après l'analogie des verbes où le

πασέται (non πασῆται, cf. δείκσει). * πάομαι, ἐπᾱσάμην ; ne pas confondre avec ἐπᾰσάμην (πατέομαι), cf. πασόνται.

τραπῆται. π = φ, cf. πωνῆ.

λυσέται. Cf. δείκσει.

ἀλλυσέται. Cf. ἀλλυέθθαι pour ἀλ = ἀνά ; pour la quantité d'ε, cf. δείκσει.

δεκσέται. κσ = ξ, cf. δείκσει.

ἀνδεκσέται. κσ = ξ, cf. δείκσει.

ἐκςαννησέται. κσ = ξ = ἀρνέομαι, cf. ἀννίοιτο.

αἰλεθῆ = αἱρεθῆ, cf. ἀναιλῆθθαι.

κρῐθῆ. ι est bref, parce que la racine est pure, tandis qu'à l'infinitif κρῖναι il est long par compensation de la chute du σ, * κρίνσαι.

νικαθῆ. α = η.

πασόνται (non πασῶνται), cf. δείκσει.

ξ provient d'une gutturale. Cf. δικάκσαι.

καταδικάκσει. Cf. δικάκσει.

ἐνυπάνῆ.

λαγάσει. Cf. λαγάσαι et δείκσει.

ὀμόσει. Cf. δείκσει.

παρέλῃ. R. ἑλ-.

περαιώσει. Cf. δείκσει. περαιωθῆναι· τελειωθῆναι. Hesychius.

ἐπαινέσει. Cf. δείκσει.

συναλλάκσει. λλ = λj. κσ = ξ (συναλλάττειν). Cf. δείκσει.

ἀπολάκωντι. κ = χ, cf. ἕκει. Pour la désinence, cf. ἴωντι. La voyelle est brève, comme pour les formes en -ει.

δαττόνται (non δαττῶνται), cf. δείκσει et πασόνται. ττ = σσ. Dans Homère on trouve l'assimilation régressive δάσσασθαι. Cf. Cauer, 121, c. 40 (inscription de Dreros), θασσασθῶσαν; idem, D. 8.

OPTATIF.

ἐπελεύσαι, IV, 10. Baunack voudrait voir dans cette forme un infinitif, ἐπελεῦσαι, mais cela me paraît peu probable, vu que dans la même proposition nous avons déjà ἀποβάλοι.

Fέρκσαι. κσ = ξ.

νικάσαι. α = η.

κύσαιτο. Skr. ***kus (kus-ja-mi)***, sans doute pour *κυννέω, *κυσνέω.

δαμάσαιτο. Cet aoriste est rare en attique, on ne le trouve que dans Thucydide, 7, 81, 6.

δέκσαιτο. κσ = ξ.

ἐπισπένσαιτο. Cf. ἐπέσπενσε.

ἀταθείη. ἀτᾶσθαι. Chez les attiques, ce verbe ne se rencontre qu'au présent.

IMPÉRATIF.

ἀποδεικσάτω. κσ = ξ.

ἀπομοσάτω.

δικακσάτω.

καταδικακσάτω.

B. FORMES NOMINALES.

INFINITIF.

AORISTE I.

ἐπελεῦσαι.

ἐπισπένσαι. Cf. ἐπέσπενσε.

ἀποδαττάθθαι. θθ = σθ. Cf. καταθιθέθθαι. -ττ- = -τσ- = σσ. Cf. X, 118, ἀποδάσσεσθαι. Les explosions dentales s'assimilent au σ suivant. -σσ- s'est ensuite changé en -ττ-, comme en attique.

κρίναι. Cf. κριθῇ.

λαγάσαι. λαγάσσαι· ἀφεῖναι, Hesychius. C'est donc à tort que Ruhnken avait voulu changer λαγάσσαι en χαλάσσαι. Il faut rapprocher cet aor. de λήγειν. De Saussure fait remarquer que ληγ- est à λᾰγ- comme ῥηγ- est à ῥᾰγ-.

ὀμόσαι.

ἀπομόσαι.

δικάκσαι. κτ = ξ.

συνεςσάκσαι. Cf. συνεςσάδδε. κσ = ξ.

καταστάσαι = -στῆσαι.

δεκσάθαι. θ = σθ. Cf. καταθέθαι. κσ = ξ.

δολωσάθθαι. θθ = σθ. Cf. καταθιθέθθαι.

ἐπισπενσάθαι. θ = σθ, cf. καταθέθαι. Voyez aussi ἐπέσπενσε.

λυσάθθαι. θθ = σθ, cf. καταθιθέθθαι.

τραπέθαι. π = φ, cf. πωνῆ. θ = σθ, cf. καταθέθαι. Voyez aussi τράπεν.

PARTICIPE.

AORISTE I.

δικακσάντος. κσ = ξ.

ὀμόσας.

ἐπισπένσαντος. νσ = νδσ. Cf. ἐπέσπενσε.

νικάσανσι. α du rad. = η. νσ = ντ-σ.

ἐπελεύσαντα.

συναλλάκσανς. λλ = λj. κσ = ξ. Cf. ἀποδόντανς II et συναλλάκσει.

ἀμπανάμενος. ἀμ-παν-ά-μενος. L'ᾱ correspond à un η attique, comme en dorien; c'est ainsi qu'on lit dans Pindare (*Isthm.*, IV (III), 119, édit. Bergk, ἀνεφᾶνατο). Cf. ἀμπαινέθαι.

ἀνπανάμενος. ν = μ, cf. ἀνπιμωλίωντι et ἀμπαινέθαι.

ἀνδεκσάμενος = ἀναδεξάμενος. Pour la chute de α dans ἀνά, cf. ἀνθέμεν, κσ = ξ.

διαβαλόμενος.

ἀνπαναμένω, cf. ἑλομένω et ἀμπαινέθαι.

ἐναιλεθέντος. λ = ρ, cf. ἀναιλήθθαι.

ἀνπαναμένῳ, cf. ἀμπαινέθαι.

ἐπισπενσαμένῳ, cf. ἐπεσπενσε.

ἀλλυσαμένῳ, cf. ἀλλυέθθαι.

ἀπορρηθέντι. ρρ = Ϝρ. R. Ϝρη-. Cf. Brugmann, M. U. I., 35.

ἀπομοσάνσᾳ. Cf. ἀποδόντανς II.

δ. PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

A. FORMES VERBALES.

PARFAIT.

INDICATIF.

ἐγράττ αι. ττ = πτ. Pour le redoublement, cf. ἔγραττο.

ἐγράται. Pour la réduction au simple τ, cf. ἐγραμένα et les infinitifs en -θ- au lieu de -θθ-. Dans les inscr. archaïques, les exemples de ces réductions sont nombreux.

SUBJONCTIF.

ἀδικήκῃ. Au lieu du redoublement, la voyelle initiale s'est allongée en α, cf. ἀταμένος.

D'après les théories actuelles, le parfait en -κα est une formation propre au grec ; on ne le trouve qu'en ionien et en attique et dans quelques inscriptions isolées. On a voulu l'expliquer de différentes façons. Benloew (*Langue albanaise*, 211) avait voulu dériver le suffixe -κα de l'albanais *kam*, avoir, qui pour lui serait un auxiliaire pélasgique.

Pour Brugmann et G.

ἐςτετεκνώται. ἐσ = ἐκσ. L'inscript. garde toujours ἐκσ devant les voyelles et ἐσ devant les consonnes. Ce parfait moyen du subjonctif formé directement au lieu du parfait périphrastique est à remarquer.

πεπάται.

Meyer ce parfait serait une forme analogique. L'ancienne racine δωκ- (sansk. *daç-ati, dare*), doublet de δω, a donné l'aoriste athématique ἔδωκα. Quand δω- eut éliminé cette racine de la langue, ἔδωκα parut se rapporter à δίδωμι et servit de modèle aux formations du même genre.

Dans l'inscr. d'Idalion on trouve un présent δώκω. Cf. Cauer, 472, 16. Collitz, 61, 6 : ἤ δώκοι νυ βασιλεύς. Cf. G. Meyer, *Gr. Gr.*, 489, Brugmann, *Gr. Gr.*, 87. V. Henry, *Analogie*, 192.

PLUS-QUE-PARFAIT.

ἔγραττο. ττ = πτ. En thessalien nous trouvons cette même assimilation de π à τ. Cf. Collitz, S. G. D. I., 345, 1 ', 46 ; ἀτ τᾶς, ἀτ τᾶν. 345, 14, ἐτ τοῖ, pour ἄπ, ἔπ, etc. On la trouve encore dans d'autres dialectes. Remarquons aussi que le redoublement se fait par un simple ε. On trouve encore ἐγραμμένοι, Cauer, 258, dans le célèbre traité des Éléens et des Héréens.

Collitz, S. G. D. I., 1149, a donc eu tort de lire γεγραμμένοι.

B. FORMES NOMINALES.

ἀταμένος, de ἀτᾶσθαι = ἠτημένος. L'α est long en compensation de l'absence du redoublement, cf. ἀδικήκῃ.

νενικαμένος. α = η.

νενικαμένω. α = η, cf. ἐλομένω.

ἀταμένῳ. Cf. ἀταμένος.

πεπαμένῳ. Cf. πασέται.

δεδαμναμέναν. Cette forme présente cette particularité remarquable, qu'elle a conservé au parfait le suffixe du présent : -να-.

ἐγραμμένα. μμ = φμ. Parfois μμ se réduit à μ, cf. ἔγραττο pour le redoublement.

ἐγραμένα. Cf. ἐγραμμένα et ἐγράται.

καταFελμένων. Selon Roehl, C. I. A., c'est à tort que certains linguistes considèrent cette forme comme le parfait de κατα-Fέλω, car, dit-il, on ne peut négliger à ce point le redoublement, et il pense que cette forme vient de κατ-αFέλλω.

On peut répondre que le F intervocalique tombe. On ne saurait séparer ce mot autrement que κατα-Fελμένων, de κατα-Fε(F)ελμένων.

On trouve en éléen ἀποFηλέοι, Collitz, S. G. D. I., 1154, 8; dans les tables d'Héraclée, Cauer, 40, 152, ἐγ-Fηλ-η-θίωντι = ἐξειληθῶσι.

On trouve aussi dans Homère, N 524, ἐελμένος. C'est donc bien un participe parfait moyen, mais le redoublement s'est perdu, de même qu'en ionien, par exemple chez Hérodote, οἶκα pour ἔοικα = * FέFοικα.

ἐγραμμένους. Cf. ἔγραττο.

ε. ADJECTIFS VERBAUX.

ἄνπαντος. νπ, cf. ἀνπιμωλίωντι. π = φ, cf. πωνῆ. Voyez aussi ἀμπαινέθαι.

ἀμπάντω, π = φ, cf. πωνῆ. Pour μ devant π, cf. ἀμπαινέθαι. Pour la forme du génitif, cf. ἐλομένω.

ἀμπάντυι, cf. ἀμπαινέθαι. La terminaison -υι au datif pour -ῳι en passant par -οι est très remarquable. En béotien un phénomène analogue se produit. Là, dans les inscriptions du IV[e] siècle, -υ remplace -οι. Cf. Collitz, S. G. D. I., ἀσαυτῦ = ἑαυτῷ, 385, 3; 391, 4; et χρόνυ, 488, 78, 82.

ἄνπαντον, cf. ἀμπαινέθαι.

ἄνπαντομ. Le μ provient par assimilation au μ suivant, du ν de la désinence de l'accusatif singulier. Cf. τέλλεμ, ἀμπαινέθαι.

ἀπώμοτον.

CONCLUSION.

Nous avons eu l'occasion plus d'une fois de faire ressortir les nombreuses analogies du dialecte de Gortyne avec le béotien, tandis que ses affinités doriennes, comme l'a démontré Dittenberger, le rapprochent du dialecte d'Argos. Ce n'est pas un dorien pur.

Il suffira pour le moment de constater le fait; nous nous proposons d'étudier plus tard ces rapports de plus près.

Plusieurs formes nouvelles nous ont été révélées par cette inscription.

Des impératifs en -θθω ne nous étaient pas encore parvenus, nous rencontrons ici ἀποϝειπάθθω, XI, 11; ἀμπαινέθθω, XI, 18; ἀποδιδόθθω, VI, 6.

Avant la découverte de cette inscription, un seul infinitif en -θθαι nous était connu, c'était αἰτήσαθθαι, Cauer, 132, 46. Ici nous avons ἀναιλήθθαι, V, 24; ἀποδαττάθθαι, IV, 29; δατήθθαι, IV, 28, 38; V, 30, 32, 42; δολωσάθθαι, II, 36, 44; κρήθθαι, II, 35; λυσάθθαι, VI, 53; ἀλλυέθθαι, II, 30; ὀπυιέθθαι, III, 19; πραδδέθθαι, I, 35; καταθιθέθθαι, VI, 4; ὀνήθθαι, VI, 4. Mais souvent le groupe -θθω ou -θθαι se réduit à -θω ou -θαι : ὀπυιέθω, VIII, 32; ἀγέθαι, IX, 42; XI, 42; ἀναιλήθαι, VII, 10; X, 44; XI, 4, 34; ἀποδατήθαι, VIII, 7; ἐπιδεκέθαι, XI, 25; δεκσάθαι, X, 28; ἀποδόθαι, VI, 10, 34; κρήθαι, XI, 19; XII, 24; ὀπυιέθαι, VIII, 26; ἐπισπενσάθαι, X, 28; καταθέθαι, X, 29; τραπέθαι, VIII, 50, 53; ἀμπαινέθαι, X, 34; ὠνήθαι, X, 25.

Une forme des plus intéressantes et auparavant inconnue est ἰάττᾳ = οὔσῃ, VIII, 47. On ne connaissait pas davantage le verbe ναέυῃ, I, 39, 42, ni la forme πολιατέυε, IX, 33, qui est unique.

D'anciens grammairiens (cf. Ahrens, *Dial. dor.*, p. 104), nous apprennent que de tous les Doriens, seuls les Argiens et les

Crétois avaient conservé le groupe -νσ. Dans cette inscription on ne le trouve pas seulement à l'accusatif pluriel des substantifs de la 1re, 2e et 3e déclinaison, et au féminin des participes, mais aussi au masculin du participe, comme ἐπιβάλλονσι, XI, 42, III, 33, dont on n'avait encore qu'un seul exemple, Bergm. 55, ἀπογραφόνσι. Cette règle est même appliquée par analogie; c'est ainsi que nous avons ἀποδόντανς, X, 12; ce thème étant consonnantique aurait dû se terminer par *n*σ = ας.

Il faut remarquer aussi la forme νυνάται, de δυνάμαι, par assimilation régressive, et ἀνάνται, XII, 31.

Nous rencontrons encore plusieurs formes d'un verbe qui ne nous était connu que par Hesychius : μωλῆν, I, 52; VI, 29; VII, 43; IX, 23; μωλῇ, I, 14; μωλίοντι, I, 17; μωλιομένας, I, 49; X, 22; μωλιόμενα, V, 44; VI, 55; XI, 30; ἀπομωλῇ, VI, 26; ἀπομωλίοι, IX, 18; ἐπιμωλῇ, IX, 31; ἐπιμωλήσατω, IX, 28.

Δώωντι, IV, 27, ne se trouve que dans cette inscription. La forme ἀννίοιτο, I, 11 = ἀρνέοιτο est aussi unique. Une forme des plus remarquables est l'infinitif ἀναιλήθθαι, V, 24; VII, 10; X, 44; XI, 34, 4 = ἀναιρεῖσθαι.

Remarquez τέλλεν, X, 46, 42, pour τέλειν, et l'actif ὀνῆν, V, 47.

Le grand nombre d'infinitifs en -εν est contraire à ce que disait Kleemann, page 7. Il voulait écrire ἐπιχωρῆν, ἀνχωρῆν, au lieu de ἐπιχωρέν, ἀνχωρέν, parce que : *infinitivus in* εν *terminari solet praeter Gortyniorum linguam quae* ην *recepit.* On pourrait ainsi redresser bien des erreurs au courant de la plume.

La racine τρεφ- se rencontre sous la forme τραφ- : τράπεν, III, 49. Les formes Ϝοικίων, IV, 13, et ἐπαριομένον, II, 40, sont aussi à remarquer. On n'avait pas encore d'exemple des formes ἐπέσπενσε, IV, 52, ἐπισπένσανς, VI, 19, ni du participe κηρεύονσα, III, 45, 53; IV, 19. Hesychius nous avait fait connaître la forme ἀκεύει, mais les documents ne nous avaient pas encore fourni d'exemple de ce verbe, nous avons ἀκεύοντος, II, 17.

Il y a plusieurs exemples de subjonctifs de l'aoriste en -ει, mais cet usage est borné aux subjonctifs de l'aoriste sigmatique, tant moyen qu'actif; ce sont : λανάσει, I, 7, 9, 27, 31; περαιώσει,

VII, 11; ἐπαινέσει, VI, 36; ὀμόσει, III, 16; συναλλάκσει, IX, 44; δείκσει, I, 44; καταδικάκσει, I, 34.

Le verbe περαιωθῆναι n'était connu que par Hesychius; nous avons ici la forme περαιώσει, VII, 11. Nous rencontrons l'infinitif λαγάσαι connu par Hesychius et que Ruhnken avait voulu, à tort, changer en χαλάσαι.

L'inscription de Gortyne nous fait aussi connaître deux parfaits du subjonctif formés directement : ἐστετεκνώται, VIII, 24, et πεπᾶται, IX, 43.

On connaissait le parfait douteux ἐγραμμένοι, Cauer, 258 *(Traité des Éléens et des Héréens)*, mais ici nous avons plusieurs formes qui confirment la première : ἐγράτται (fort souvent, cf. Index), ἐγραμμένους, XII, 30; ἐγραμμένα, III, 20; IV, 11, 51; ἔγραττο, XII, 18.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des règles du Sandhi, mais nous devons cependant faire remarquer que de l'étude des seules formes du verbe, on peut conclure que l'aspiration était peu connue des Crétois. C'est ce que montrent assez les formes κατιστάτω, I, 44; καταθιθέθθαι, VI, 4; κατιστάμεν, I, 53; ὑπερκατιστάμεν, XI, 35; μοικίοντ' ἑλέν, II, 44. Les exemples sont trop nombreux pour pouvoir être attribués à des erreurs de lapicides, d'autant plus que les changements phonétiques sont toujours soigneusement indiqués, ce qui écarte l'idée de négligence.

Nous avons constaté aussi précédemment une règle de phonétique extérieure qui est absolument certaine, les exemples sont trop nombreux pour qu'on puisse imputer le fait au hasard, mais nous ne parvenons pas à expliquer le motif pour lequel on change le μ en ν quand le mot est *immédiatement* précédé de l'article.

Remarquons enfin, pour finir, que les verbes en -ε sont traités d'une manière différente selon que la voyelle du radical est suivie du son *e* ou du son *o*. De là : ε + ε = ῆν : ἀνκομῆν, ἐπικομῆν, μωλῆν, ὠνῆν, et ceux en -θθαι. Devant le son *o*, ε se change en ι, d'où : μωλίωντι, etc. La forme κρήθθαι, II, 55; XI, 19; XII, 24, vient de la racine κρη- et non κρε-.

Le processus des finales en -αω est : -αω, -εω, -ιω; ἡβίων, VII, 37; μοικίων, II, 21; ἐπαριόμενον, II, 40.

INDEX

DES FORMES.

INDEX.



NOTE.

Malgré mon désir de garder l'orthographe primitive, les nécessités typographiques m'ont forcé d'adopter l'orthographe ordinaire en ce qui concerne les voyelles. J'ai représenté d'autre part les nasales sonnantes par *n*, *r*, ι consonne par *j*.

Les lecteurs voudront bien m'excuser des fautes suivantes qui se sont glissées dans le texte :

Page 9, ligne 6, au lieu de VIII, lisez VII.
Page 27, ligne 25, supprimez ε = η et la forme δεκσῆται.
A la ligne 34, lisez ἀποπωνῇ, non pas ἀπω-.
Page 30, ligne 4 d'en bas, lisez καταδιкαδδέτω (non -ο).
Page 39, ligne 22, supprimez ἀποδόντες. Ligne 23, lisez ἐπιβαλλόντος.
A la page 22, après la forme ἴοντες, il faut ajouter ἰόντων. ι = ε.
A la page 24, ligne 2, après ἐπιθέντι, intercalez καταθέντα.
A la page 28, après καλῇ, lisez ἐπικαλῇ.
A la page 29, après ὀπήλῃ, lisez ὀπυίῃ.
A la page 30, après κρινέτω, lisez ἐκόντων. κ = χ.
A la page 36, après ἀνκωρῆν, lisez ἐπικωρῆν.
A la page 39, après ἑλέν, lisez λακέν. κ = χ.
A la même page, après ἐπιβάλλονσι, lisez λῃίονσι.
